



Créer son entreprise

Vous avez un projet sur notre territoire ? Notre collectif d'experts est prêt à vous accompagner pour garantir son succès. Forts de leur connaissance approfondie du territoire, de ses écosystèmes, de ses opportunités et de ses réseaux d'acteurs, nos équipes vous accompagnent et vous conseillent gratuitement à chaque étape de votre projet.

Vous avez un projet de création d'entreprise ?

Pour toute autre demande : [contactez-nous](https://www.limoges-metropole.fr/entreprises/votre-demande?no_cache=1#c6692) (https://www.limoges-metropole.fr/entreprises/votre-demande?no_cache=1#c6692)

Un projet de création ou de reprise d'entreprise sur le territoire de Limoges Métropole ?

Limoges Métropole et ses partenaires vous accompagnent à chaque étape de votre projet :

1. Formations et démarches administratives
2. Recherche d'aides au financement
3. Recherche de solutions immobilières ou foncières
4. Mise en réseau avec les acteurs locaux

Nos partenaires pour l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises

[CCI 87](https://www.limoges.cci.fr/) (<https://www.limoges.cci.fr/>)

[Chambre des métiers et de l'artisanat](https://cm-limoges.fr/) (<https://cm-limoges.fr/>)

[CPME 87](https://www.cpme87.fr/) (<https://www.cpme87.fr/>)

[MEDEF Limousin](https://www.medeflimousin.fr/) (<https://www.medeflimousin.fr/>)

[BGE 87](https://www.bge-nouvelle-aquitaine.fr/presence-sur-le-territoire/haute-vienne) (<https://www.bge-nouvelle-aquitaine.fr/presence-sur-le-territoire/haute-vienne>)

[BPI Limoges](https://www.bpifrance.fr/contactez-nous/delegation-limoges) (<https://www.bpifrance.fr/contactez-nous/delegation-limoges>)

[Initiative Hautevienne](https://www.initiative-hautevienne.fr/) (<https://www.initiative-hautevienne.fr/>)

[Réseau entreprendre](http://www.reseau-entreprendre.org/limousin) (<http://www.reseau-entreprendre.org/limousin>)

[France Active Nouvelle-Aquitaine](https://franceactive-nouvelleaquitaine.org/) (<https://franceactive-nouvelleaquitaine.org/>)

[Les premières Nouvelle-Aquitaine](https://www.lespremieresna.com/) (<https://www.lespremieresna.com/>)

[ADIE](https://www.adie.org/) (<https://www.adie.org/>)

Un projet de création d'entreprise innovante ?

Limoges Métropole propose un accompagnement dédié aux start-up :

Un Start-up Manager au sein de la délégation ESTER Technopole

[ESTER Technopole](http://www.ester-technopole.org) (<http://www.ester-technopole.org>)

Contact : Damien CAFFIAU – chef de projet « Startup »

06.43.14.69.82

Damien.caffiau@ester-technopole.org

Un incubateur pour les projets adossés à la recherche académique

[L'AVRUL - Université de Limoges](https://www.avrul.fr/lavrul/) (<https://www.avrul.fr/lavrul/>)

Des outils financiers

Il existe des outils financiers, notamment le Fonds d'amorçage en faveur des starts-up : [AQUITI Venture Amorçage](https://www.aquiti.fr/) (<https://www.aquiti.fr/>). Ce fonds finance les actifs immatériels des start-up et des entreprises à fort caractère technologique, dont les phases de recherche et développement sont particulièrement longues. Il permet également de renforcer les fonds propres en complément des financements publics.

La communauté French Tech Limousin

Une communauté [French Tech Limousin](https://www.lafrenchtech-limousin.com/accueil.html) (<https://www.lafrenchtech-limousin.com/accueil.html>) dynamique et engagée regroupant environ 80 start-up, soutenue par plus de 130 partenaires et membres de l'écosystème tech et innovation en Limousin.



1^{er} PAS VERS L'INNOVATION

Limoges Métropole accompagne
les projets d'innovation des PHE



AIDE FINANCIÈRE
→ JUSQU'À 5 000 €

POUR LA CRÉATION D'UN STADETTE
SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS



Université
de Limoges

Retrouvez tous nos dispositifs sur

Limoges-metropole.fr

LIMOGES MÉTROPOLE
INNOVATION, TOURISME
& TRANSITIONS



Premier Pas vers l'innovation

L'objectif de « Premier pas vers l'innovation » est d'aider les entreprises du territoire à mettre en place un programme de Recherche et Développement (R & D) par l'accueil d'un étudiant stagiaire encadré par un laboratoire de l'Université de Limoges. L'aide vise à contribuer au financement des gratifications de stage pour un montant maximal de 5 000 €.
